



FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ARTY – PART ARTY (ISIN : FR0010611293)

Ce FCP est géré par Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

➤ OPCVM de classification « Diversifiée », ARTY est un fonds qui recherche la performance à moyen terme au travers d'une gestion discrétionnaire et opportuniste sur les marchés de taux et des marchés actions.

➤ L'indice composite 25% MSCI Europe+ 25% EONIA+ 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans peut être un indicateur représentatif de la gestion d'ARTY. Il est utilisé uniquement à titre indicatif et est calculé en euros et dividendes réinvestis.

➤ La gestion du fonds s'appuie sur une gestion « bond picking » pour les taux et sur une gestion « stock picking » pour les titres et repose sur une gestion discrétionnaire :

- Sur les actions, ces choix conduisent à des achats d'actions françaises et européennes de tout secteur d'activité, principalement des valeurs de rendement. Il est exposé en actions dans la limite de 50% maximum de l'actif net à travers des investissements en direct ou en instruments financiers.

- Sur les produits de taux, Le fonds est exposé au minimum à hauteur de 40 % de son actif en titres obligataires ou titres de créances négociables. Le pourcentage des obligations détenues non « investment grade » (« investment grade signifiant noté au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent) ne pourra pas dépasser 35% de l'actif net. Le fonds investit dans des titres obligataires de la zone OCDE, avec 10 % maximum hors OCDE.

➤ Le fonds capitalise les revenus encaissés.

Autres informations :

➤ ARTY pourra intervenir sur le marché des instruments financiers à terme pour :

- Réduire l'exposition du portefeuille au marché actions, aux risques de change et de taux.

- Exposer de façon exceptionnelle le portefeuille aux risques de change, de taux et action. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille à ces différents risques.

➤ ARTY s'interdit tout investissement sur des produits de titrisation (ABS, CDO..) ainsi que sur les dérivés de crédit négociés de gré à gré (CDS).

➤ Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

➤ L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12h auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculées sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible			A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible			Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

➤ **Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique** en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions et des produits de taux européens. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 5% et 10%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

➤ **L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :**

Risque de crédit : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 40 % minimum. Le risque de crédit dû, notamment, à l'investissement en « titres spéculatifs », correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

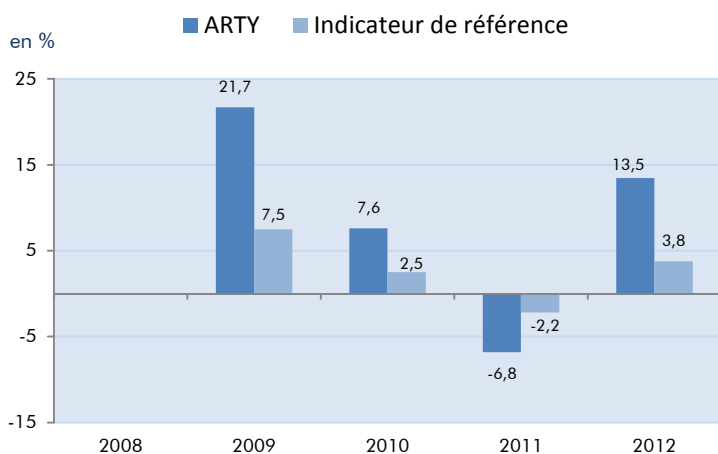
Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	1%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,50%	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2012. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	2,28%	15% TTC maximum de la sur performance du FCP au-delà de l'indice composite 25% MSCI Europe+ 25% EONIA+ 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans, dividendes réinvestis. Le pourcentage indiqué se fonde sur les commissions de l'exercice précédent, clos en décembre 2012 et correspond à la commission de performance calculée par rapport à l'indice 75% EONIA + 25% Stoxx Europe 600, dividendes non réinvestis. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.fin-echiquier.fr ainsi qu'auprès de Financière de l'Echiquier, 53 Avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. Jusqu'au 31 décembre 2012, l'indicateur de référence était : 75% EONIA + 25% Stoxx Europe 600, hors dividendes puis jusqu'à 2013, l'indicateur de référence est le suivant : 75% EONIA Capitalisé + 25% MSCI Europe, dividendes réinvestis.

A compter du 31 décembre 2013, l'indice composite est : 25% MSCI Europe, 25% EONIA, 50% Iboxx Euro Corporate 3-5 ans.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

ARTY a été créé en 2008.

Les performances sont calculées en EUR.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.fin-echiquier.fr

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.fin-echiquier.fr

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2013